

**Université
des Antilles**



Procès-Verbal du Conseil Académique

Du 25 avril 2022

Le lundi 25 avril 2022
Liste d'émargement

	Nom	Prénom	Fonction	Implantation	SIGNATURE
Collège A : 14	AURORE	Guylène	PR	971	P
	BANCE	Philippe	PR	972	Procuration D.ROGERS
	CHALI	Jean-Georges	PR	972	P
	CORDEL	Nadège	PR	971	Procuration G.MOPHOU
	DAVID	Carine	PR	972	Procuration L.DUBOST
	DRAME	Moustapha	PR	972	P
	FLORY	Anny	PR	971	P
	GASPARD	Sarra	PR	971	Procuration A.FLORY
	INAMO	Jocelyn	PR	972	P
	JEAN-ALEXIS	Celia	PR	971	P
	JOSEPH	Philippe	PR	972	Procuration JG.CHALI
	MOPHOU	Gisèle	PR	971	P
	ROOS	Christophe	PR	972	P
	SOUBDHAN	Ted	PR	971	P
Collège B : 10	BRUREAU	Laurent	MCF	971	Procuration C.JEAN- ALEXIS
	COUDEVILLE	Guillaume	MCF	971	P
	FACORAT-GASPARD	Brigitte	MCF	971	P
	GROS-DESORMEAUX	Jean-Raphael	MCF	972	P
	JOACHIM	Jean-Louis	MCF	972	P
	LEBRINI	Mounim	MCF	972	P
	LOUIS-ROSE	Carole	MCF	971	Procuration A.FLORY
	MANYRI	Laurent	MCF	972	P
	PHILIPPON	Melody	MCF	971	P
	ROGERS	Dominique	MCF	972	P

Collège C : 4	CORBIN	Elsa	MCF	972	Procuration C.ROOS
	DUBOST	Isabelle	MCF	972	P
	LAWRENCE	Genica	MCF	971	PROCURATION S.MATHOURAPARSAD
	MATHOURAPARSAD	Sébastien	MCF	971	P
Collège D : 2	BELLANGER	Jean-Pierre	MCF	971	P
	RAMASSAMY	Mickaelle	MCF	972	Procuration L.MOUNIN
Collège E : 4	LETIN	Gregory	BIATSS	971	P
	MARTY AUGUSTIN LUCILE	Gilian	BIATSS	972	P
	PLACIDE	Patrick	BIATSS	972	P
	SIARRAS	Patrick	BIATSS	971	A
Collège F : 2	FAURE	Agnès	BIATSS	972	P
	NAIGRE	Rose-Marie	BIATSS	971	P
Collège BIATSS : 4	BEHARY	Francianne	BIATSS	971	P
	GILLOT	Michelle	BIATSS	971	P
	JEAN-BAPTISTE	Pascale	BIATSS	972	P
	MAMES	Patricia	BIATSS	972	P
Collège DOCT : 2	CHAPRON	Stéphane	Doctorant	972	A
	COET	Linda	Doctorant	972	A
Collège Usagers : 12	AGRIODOS	Euzanne	Étudiant	971	Procuration W.RAFael
	ARTIGNY	Coralie	Étudiant	972	A
	BAUDIN	Salomé	Étudiant	972	A
	BAYBAUD	Marc-Olivier	Étudiant	972	A
	COUFFE	Alexy-Kanel	Étudiant	972	Procuration L.MANYRI
	HAUTVERVILLE	Stacy	Étudiant	971	A
	LAGUERRE	Claudy	Étudiant	972	A
	MARIN	Lucas	Étudiant	972	A
	PRUDENT	Aurelie	Étudiant	971	P
	RAPFAEL	Weni	Étudiant supp	971	P

	RINALDO	Ethan	Étudiant	971	P
	RIPPON	Carl	Étudiant	971	P
Collège Personnalités extérieures : 8	BELLEMARE	Roland	Personnalité extérieure	971	Procuration G.AUORE
	BESSADA	Catherine	Personnalité extérieure	972	Procuration C.ROOS
	EL GANAOUI	Mohammed	Personnalité extérieure	972	Procuration L.MOUNIN
	HO HIO HEN	Catherine	Personnalité extérieure	972	Procuration P.JEAN- BAPTISTE
	LOUVET	Sandrine	Personnalité extérieure	971	P
	MARVILLE	Michel	Personnalité extérieure	972	Procuration L.MANYRI
	OZIER-LAFONTAINE	Harry	Personnalité extérieure	971	Procuration G.MOPHOU
	VEGA-RUA	Anubis	Personnalité extérieure	971	A

Ordre du jour :

- 1) **Propos liminaires du président**
- 2) **Affaires ressources humaines**
 - 2a) Campagne d'emploi Enseignant-chercheur (régularisation)
- 3) **Affaires pédagogiques**
 - 3a) Capacité d'accueil MMOP 2021-2022
- 4) **Affaires institutionnelles**
 - 4a) Élection VP CR Guadeloupe et Martinique
 - 4b) Élection VP CFVU Martinique et Guadeloupe
 - 4c) Élection VP Étudiant du pôle Guadeloupe
 - 4d) Élection VP Étudiant Établissement
- 5) **Questions diverses**

Ouverture de la séance

Monsieur le Président

Bonjour. En Martinique, vous nous entendez ?

Martinique

Bonjour, nous vous entendons, Monsieur le Président.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Désolé pour ce contretemps, nous avons des petits problèmes de visio. Merci à tous d'être présents.

1) Propos liminaires du président

Monsieur le Président

C'est un conseil très important puisque nous devons, entre autres choses, désigner les vice-présidents des commissions et deux vice-présidents étudiants. Pour le fonctionnement de l'établissement, c'est quelque chose de fondamental, d'autant plus que nous avons des maquettes à faire viser en CFVU pour la rentrée de septembre, avant qu'elles ne passent en CAC. Également, nous aurons la refonte de notre offre de recherche avec la reconnaissance de nos équipes d'accueil qui ne sont plus équipes d'accueil maintenant, mais équipes internes, et donc il faut une procédure à mettre en place pour leur accréditation en interne. Ce sera aussi un travail qui se fera notamment en commission de la recherche. On a donc besoin de nos vice-présidents pour lancer tous ces travaux.

Encore une fois, merci beaucoup. On va vérifier que le quorum est atteint avant de débiter la séance. Ici en Guadeloupe, nous sommes 27 présents ou représentés. En Martinique, combien a-t-on de membres ?

Martinique

24 présents ou représentés.

Monsieur le Président

Le quorum à 32, puisque nous sommes 63 à prendre part au vote, donc la moitié + 1. Il est largement atteint puisque nous sommes 51 (24+27).

Nous allons débiter cet ordre du jour. Vous avez reçu des éléments par mail en temps utile

2) Affaires ressources humaines

2a) Campagne d'emploi Enseignant-chercheur (régularisation)

Monsieur le Président

Le premier point concerne la campagne d'emploi qui a déjà commencé bien entendu. Nous sommes en plein dedans, mais lorsque celle-ci a été votée par les instances plénières de l'Université des Antilles, nous étions à un moment de crise important. Nous sortions d'une vague épidémique très grave qui avait vu beaucoup de personnes décédées. Nous étions en confinement et nous étions aussi en troubles quasi insurrectionnels sur les deux territoires. Cette

campagne s'est tout de même faite, mais malheureusement, la qualification des emplois, c'est-à-dire les fiches de poste, les profils, n'ont pas été présentés en conseil académique. C'est un oubli, mais qui est certainement lié aux conditions sociales difficiles dans lesquelles nous nous trouvons à l'époque, à la fin de l'année 2021.

C'est donc une régularisation. Ces fiches de poste ont déjà été transmises au niveau de Galaxie. Les candidats ont déjà déposé leur candidature sur la base de ces fiches de poste, mais il semble tout de même utile de faire les choses proprement. Administrativement, quand on a un loupé de ce type, on doit régulariser et c'est ce que nous faisons aujourd'hui.

C'est le point numéro 2, affaires ressources humaines. Je vous propose de soumettre au vote ces fiches de poste. Si vous avez une question ou un commentaire, je vous donne la parole, puis on passera au vote. Madame Flory.

Madame Anny FLORY, PR

Bonjour Monsieur le Président. Pour faire les choses proprement, il faudrait peut-être voter les COS après qu'on ait pris connaissance des profils ?

Monsieur le Président

Je ne suis pas sûr que tout le processus qui suit, doit être repris. Le Conseil académique plénier et compétent pour la qualification des emplois (fiches de poste) et le Conseil restreint est compétent pour les COS. Et, dans la mesure où il n'y a pas de changement, les COS sont basés sur les fiches que nous allons voter aujourd'hui. Donc il n'y a pas de raison.

Madame Anny FLORY, PR

... Les COS sans avoir vu les profils.

Monsieur le Président

On avait tout de même les sections CNU et un descriptif des emplois, Madame Flory. Je ne vais pas refaire toute la procédure. Après, chacun fait ce qu'il doit faire. Je régularise et je pense que je suis dans le cadre réglementaire.

Est-ce qu'il y a d'autres remarques ou d'autres prises de parole ? En Martinique ?

Martinique

Oui, Monsieur le Président.

Madame Dominique ROGERS, MCF

Bonjour à tous, chers collègues. On n'entend pas ce que vous dites. Est-ce qu'il serait possible une fois de plus que vous vous rapprochiez peut-être du micro ? On entend très bien le président, peut-il reprendre les propos des personnes qui s'expriment puisque nous sommes dans un débat au niveau du CAC et c'est important que nous comprenions ce qui est dit en Guadeloupe, comme vous puissiez entendre que nous disons en Martinique. Merci.

Monsieur le Président

Je vais rapidement résumer ce qui a été dit, sous le contrôle de la collègue qui a pris la parole. C'était Madame Flory, à son avis, il fallait aussi reprendre les votes concernant les comités de sélection. Je lui ai dit qu'il me semblait que non, parce que les comités de sélection ont été votés en CAC restreint sur la base des dossiers de ces sections CNU et de ces éléments. Il n'y a pas de raison de les refaire à mon sens et que la campagne est déjà bien lancée. Donc, on régularise ce qui doit l'être. Effectivement, ce n'est pas parfait, mais c'est une régularisation et forcément elle

est a posteriori. On ne peut pas tout recommencer à zéro, sinon il n'y aura pas de campagne d'emploi.

Maintenant, j'invite les collègues qui prennent la parole à s'identifier, comme l'a fait Madame Flory, mais à parler très près du micro puisque apparemment la qualité n'est pas exceptionnelle. Ce n'est pas de la faute des collègues, je pense que c'est la technique (le matériel) qui, de ce côté-là, est vieillissante.

Est-ce qu'il y a d'autres prises de parole en Martinique, Monsieur le vice-président ?

Martinique

Non, Monsieur le Président.

Monsieur le Président

En Guadeloupe non plus. On va passer au vote sur l'ensemble de ces fiches de poste. Qui ne prend pas part au vote ? Nous avons une personne en Guadeloupe. Et en Martinique ? Il n'y en a pas. Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Je résume : une personne ne prend pas part au vote en Guadeloupe, aucun vote contre et aucune abstention nulle part. On est bien d'accord en Martinique ?

Martinique

Oui, Monsieur le Président.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. La campagne d'emploi, la régularisation en tout cas est faite.

3) Affaires pédagogiques

3a) Capacité d'accueil MMOP 2021-2022

Monsieur le Président

Le troisième point de l'ordre du jour qui va aller aussi rapidement, ce sont les capacités d'accueil de la faculté de médecine pour un certain nombre de leurs formations. C'est un document qui a été élaboré et voté par le conseil de l'UFR Santé, que nous devons ici valider. Ce sont les différentes capacités d'accueil en médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kiné.

Je propose qu'on soumette cet élément au vote s'il n'y a pas de remarque ? Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? A l'unanimité, ce document est adopté.

4) Affaires institutionnelles

Monsieur le Président

Nous allons passer à la phase un peu plus longue de cette réunion, c'est-à-dire les élections des différents VP. L'ordre qui est annoncé est le suivant : les deux VP CR en commençant par la Guadeloupe puis la Martinique, les deux VP CFVU en commençant par la Martinique puis la Guadeloupe, le VP Étudiant du pôle Guadeloupe et le VP Étudiant Établissement.

Concernant le VP Étudiant du pôle Martinique, la campagne a été relancée puisqu'elle a été infructueuse. Pour l'instant, les élus étudiants du pôle Martinique ont encore la possibilité de déposer leur candidature et donc ils repasseront en CAC une fois que la proposition a été validée localement par le CA et la CFVU Martinique. Donc, le processus est reparti pour le VP étudiant du pôle Martinique.

4a) Élection VP CR Guadeloupe

Monsieur le Président

Nous allons commencer par les VP CR. Chaque vice-président qui a été proposé par les commissions compétentes a la possibilité, s'il le souhaite, de s'adresser à l'ensemble des membres du CAC pendant environ cinq minutes, 5 à 10 minutes maximum, pour présenter son projet. Et ensuite, on passe aux opérations de vote. Les statuts ne prévoient pas de débats ni de questions. C'est une déclaration qui est faite, qui n'est pas obligatoire mais qui est possible, et une fois cette déclaration faite, on démarre les opérations de vote.

Nous commençons par la CR Guadeloupe. La candidate qui a été proposée est le Professeur Gisèle Mophou. Je vais lui céder la parole si elle le souhaite, et ensuite on passera au vote.

On fait un test pour savoir si on vous entend, sinon vous prendrez ma place.

Madame Gisèle MOPHOU, PR

Bonjour chers collègues, vous m'entendez ?

Martinique

Oui !

Madame Gisèle MOPHOU, PR

Monsieur le Président, chers collègues, avant de présenter notre vision de la recherche sur le pôle Guadeloupe, je vais, commencer par essayer de situer la recherche sur ce pôle. Le dispositif de recherche en Guadeloupe comprend cinq organismes de recherche : l'Inrae, l'Inra, l'Inserm, l'Institut Pasteur, Cirad, BAPM, IPGP, OTSG et le pôle universitaire de Guadeloupe. Ce dernier affiche environ (je dis environ car certaines équipes sont sur les deux pôles) dix équipes d'accueil, quatre unités mixtes de recherche et trois structures fédératives. Ces unités de recherche exercent leurs actions dans les secteurs disciplinaires suivants : mathématiques, informatique, sciences économiques et gestion, physique-chimie, biologie, et biologie, santé, sport. La politique scientifique de l'établissement se trouve ainsi soumise à des impératifs forts à :

- 1) Contribuer au développement harmonieux et au rayonnement de l'établissement par le biais des programmes pluridisciplinaires en synergie et/ou en coopération avec les organismes de recherche présents sur la place ;
- 2) Poursuivre le développement de recherche et de compétence disciplinaire de niveau international sanctionné par publications dans des revues indexées et par de l'évaluation par les pairs ;
- 3) Renforcer sa position et son influence par un accroissement de coopérations efficaces avec les universités et organismes de recherche de la sous-région zone Caraïbes Amérique Latine, soumise à des contraintes climatiques et à des problématiques de développement similaires ;
- 4) Se doter des moyens financiers, humains et instrumentaux nécessaires au fonctionnement, au développement et à l'accroissement de la compétitivité du dispositif de recherche.

Au cours de l'exercice antérieur, ces impératifs ont progressivement conduit à la mise en place de la politique dite du « cycle Antilles », que l'on considérerait ici comme le plan d'action opérationnel de la recherche à l'Université des Antilles. Ce plan d'action de recherche s'inscrit lui-même au consortium PARI, politique Antilles, Recherche et Innovation qui, quant à lui, n'est autre que le plan d'action stratégique d'un groupement de 14 partenaires sur le pôle universitaire de la Guadeloupe. Cet organisme, dont je viens de citer, le président de l'Université, le recteur, le président de Région, signent des synergies.

Pour rappel, la construction du PARI a débuté en 2007 sous le mandat du Professeur Janky, avec la définition des thématiques de nos territoires et la signature de la charte avec les partenaires de Guadeloupe en octobre 2019. Cette politique consiste à mettre en synergie les partenaires dans les domaines de la formation, de la recherche, de l'innovation et du transfert, ainsi que les entreprises présentes au sein des Antilles françaises autour d'axes prioritaires pour les territoires afin que les retombées des travaux soient visibles au niveau national et international. Les axes de recherche retenus sont : santé en environnement insulaire tropical, mers et océans, biodiversité en milieu insulaire, tropicale, risque énergie, dynamique des sociétés et Caraïbes numérique.

Toujours pour rappel, la politique du site Antilles est administrée par un comité stratégique présidé par le président de l'Université, assisté d'un comité de liaison composé par le DRARI et le VP commission recherche qui cordonnent les réunions et les activités au sein des différents acteurs. Cette forte évolution structurante de la politique scientifique de l'Université des Antilles a pour but :

- 1) De faciliter la mobilité des personnels inter organismes ainsi que l'accueil des chercheurs missionnaires d'autres territoires ;
- 2) De mobiliser leurs équipes autour des projets collaboratifs en vue de répondre avec succès aux appels de projets des différents guichets ;
- 3) De constituer des plates-formes d'outils structurants ouvertes à la fois de partenaires et en harmonisant les projets structurants portés par les signataires à proximité des activités du consortium.

Sous sa mandature, le président Janky et son équipe ont soutenu, dans l'esprit du PARI, divers projets. Il s'agit par exemple de CLORECA, la Fête des sciences, Ma thèse en 180 secondes, la Presse universelle et les Antilles, les conventions parmi lesquelles la Convention avec la Guadeloupe sur les appels à projet et les propositions de sujets de master 2 pour le développement des filières en lien avec l'économie portuaire, et bien évidemment la réalisation des missions du Bureau scientifique de recherche, pour ne citer que ces actions.

Il est clair que ces différentes réalisations ont contribué à faire de la recherche un atout pour notre territoire. Cependant, nous pensons que nous pouvons encore aller plus loin en matière de visibilité autour de la recherche et de l'innovation, de réalisation de projets de recherche, de pilotage de projets et d'interdisciplinarité entre les équipes. Aussi, notre vision de la recherche sera d'abord de rencontrer les différents responsables de laboratoires, des représentants d'UFR afin :

- 1) De comprendre leur fonctionnement, de recenser les différentes conventions et les différents partenaires avec qui ils travaillent ;
- 2) De faire une cartographie des différentes thématiques des laboratoires et voir si certains ne travaillent pas sur les mêmes thématiques
- 3) D'établir la feuille de route pour les réunions et les ateliers d'activités sur les actions à mener à l'issue des différentes concertations.

Vous avez tous remarqué que le paysage de la recherche et de l'innovation a évolué depuis la construction du PARI. Aussi, nous proposerons aussi des ateliers de réflexion sur l'actualisation du plan opérationnel. Nous pourrions ainsi refaire l'inventaire de nos partenaires locaux en invitant, par exemple, le nouveau centre de recherche lié au Centre d'analyse moléculaire de la Guadeloupe dont, je le rappelle, la responsable du cyclotron est une de nos plus anciennes d'étudiants.

Un atelier pour le renforcement de notre coopération avec les différents partenaires sur le modèle de la politique actuelle de l'Inrae qui accepte du partenariat et de l'implication dans l'enseignement supérieur et de la formation. Ceci nous permettra par exemple d'avoir plus de projets interdisciplinaires en partenariat avec les organismes de recherche pour entrer davantage la recherche sur nos territoires, d'accompagner les jeunes enseignants-chercheurs

dans le co-encadrement des stagiaires et doctorants, car c'est ainsi qu'ils conforteront leur position et développeront leurs compétences. Et pourquoi pas, organiser avec les partenaires des miniconcours de sujets de master 2 ou les sélectionnés seront financés.

Nous pensons aussi à des ateliers de réflexion sur la diffusion de la science auprès des étudiants et du grand public. Il s'agit par exemple de voir comment organiser des journées scientifiques sur les thématiques de recherche des laboratoires et des journées portes ouvertes dédiées à la visite des laboratoires pour enseigner les activités de recherche du pôle sur le territoire. Et ça, ce n'est que quelques éléments. Bien évidemment, les accueillir voire les organiser sur toutes les actions en lien avec des plans stratégiques de recherche et d'études pour l'Université de Guadeloupe, pouvoir faire émerger des projets de recherche de qualité en lien avec notre territoire.

Cela étant, la répartition de l'enveloppe des moyens destinés à la recherche étant une des compétences de la commission recherche, nous proposerons aussi un atelier pour travailler sur les filières qui vont permettre une interaction rigoureuse et équitable de ces moyens. Et comme notre président vient de le dire, je vais rajouter : un atelier aussi, bien évidemment, pour les critères équitables pour l'accréditation des équipes d'accueil.

Je ne saurais donc terminer sans noter que si ce programme que nous proposons interdisciplinaire, peut permettre de répondre au mieux aux préoccupations du développement régional, tout en maintenant l'excellence disciplinaire obtenue par certaines équipes, peut provoquer le phénomène d'émergence par laquelle la production intellectuelle et de valorisation de l'ensemble des partenaires d'un axe stratégique sera supérieure à la somme des productions de chaque partenaire agissant de façon séparée, il n'en demeure pas moins que nous avons besoin dans cette démarche, du soutien de notre établissement, surtout dans sa poursuite de l'actualisation des missions du Bureau de la recherche scientifique, en dotant cette année, par exemple, de vrais moyens dans le management et la gestion des projets, notamment pour appuyer les enseignants-chercheurs dans le montage et le suivi des projets de recherche.

Je vous remercie.

Monsieur le Président

Merci beaucoup Professeur Mophou. Nous allons passer aux opérations de vote. On va le faire simultanément en Martinique et en Guadeloupe. On laisse bien les écrans allumés, on va nos micros pour procéder aux opérations de vote à bulletin secret, avec les isolements. On vous distribue actuellement les enveloppes avec les bulletins. Si vous avez une procuration, n'oubliez pas de le signaler afin que l'on vous donne un deuxième ou un troisième jeu de vote. Voilà, on se donne rendez-vous dans quelques instants lorsque ce sera fait. Pour le dépouillement, je pense qu'on va le faire séparément également. C'est plus simple car on ne peut pas vérifier ce qui se fait en face de toute façon. Chaque site va procéder aux opérations jusqu'au dépouillement et on se retrouve pour collecter et mettre ensemble les résultats. Monsieur le Vice-président, je vous laisse la main sur le pôle Martinique.

Martinique

Très bien, Monsieur le Président.

Monsieur le Président

On se retrouve dans quelques instants. Merci.

[Temps de vote de 00'22'37 à 00'41'28]

Monsieur le Président

Bien, les opérations sont terminées en Guadeloupe. Je crois aussi en Martinique, Monsieur le Vice-président ?

Martinique

Oui, Monsieur le Président, c'est terminé.

Monsieur le Président

Pouvez-vous nous annoncer le résultat en Martinique s'il vous plaît ?

Martinique

En Martinique, le Professeur Mophou récolte 20 voix, il y a 5 blancs, et en tout, on avait 25 votants.

Monsieur le Président

Vous étiez donc 25 et pas 24. 25 présents représentés, 20 voix en faveur de Madame Mophou, et 5 bulletins blancs.

En Guadeloupe, nous étions 27. Il y a eu 1 bulletin blanc, et 26 voix en faveur de Madame Mophou, ce qui fait 46 voix. Il lui en fallait 32, il en faut 32 à chacun des vice-présidents pour être élu. Madame Mophou est élue vice-présidente de la commission de la recherche du pôle Guadeloupe. Merci beaucoup, chers collègues.

4a) Élection VP CR Martinique

Monsieur le Président

On va continuer tout à fait sobrement. On continue avec l'élection du vice-président de la commission de la recherche du pôle Martinique. C'est le professeur Christophe Roos qui avait été proposé par la commission de la recherche du Pôle Martinique. Professeur, si vous voulez dire quelques mots en dix minutes maximum, comme pour tout à l'heure, vous avez la parole.

Monsieur Christophe ROOS, PR

Je ne sais pas si on m'entend ?

Monsieur le Président

Oui, parfaitement. On entend très bien.

Monsieur Christophe ROOS, PR

Très bien. Monsieur le Président, chers collègues membres du CAC de l'Université des Antilles, je souhaiterais en quelques mots vous exposer ma candidature à la vice-présidence de la commission recherche du Pôle Martinique.

Tout d'abord, quelques mots sur ma personne, sans paraphraser le CV que vous avez eu toutes et tous le loisir de consulter. J'ai 56 ans, je suis professeur des universités première classe, CNU 33. Mon domaine d'expertise est la physico-chimie des matériaux et mes activités de recherche sont actuellement axées sur les remédiations biosourcées, en l'occurrence les molécules issues de la biodiversité terrestre et marine caribéenne, face aux phénomènes de dégradation des matériaux liés d'une part à la biodégradation des algues sargasses venant s'échouer sur nos côtes et d'autre part, à la présence de micro-organismes particulièrement agressifs accompagnant les radeaux de ces mêmes algues sargasses. J'accompagne actuellement, en qualité de directeur ou codirecteur, cinq doctorants.

Si je devais me définir, le mot qui me vient à l'esprit est : bâtisseur. En effet, durant les 25 années qui me lient à notre université, d'abord UAG et maintenant UA, et à titre d'exemple, j'ai été le porteur de la première licence professionnelle de l'établissement en 2000, suite à la réforme Allègre. Elle existe toujours actuellement et forme chaque année une quinzaine de jeunes antillo-guyannais. J'ai été le moteur dans la construction de deux laboratoires de recherche. Quand je dis construction, c'est les murs et la recherche en tant que telle, un en Guyane en 2006 et un en Martinique en 2008. Ce dernier qui a été livré en 2021, il s'agit du L3Ma, actuellement équipe d'accueil centre 7526. Et j'ai mené un combat qui a permis la transformation du DSI en UFR STE en Martinique en 2021, UFR qui continue à se structurer afin que nos étudiants sur le pôle puissent disposer d'un panel de formations dans les principaux champs disciplinaires des sciences dites dures et des niveaux allant de la licence au doctorat. Et tout cela a été rendu possible, pas par le seul fait de ma personne, mais parce que des collègues, enseignants-chercheurs, enseignants, BIATSS, étudiants ont soutenu ces diverses actions afin qu'elles puissent aboutir.

Je fais partie de ceux qui pensent qu'un projet non collectif, non fédérateur a peu de chance d'aboutir. Chacun en a sa perception, son angle d'analyse et chacun, dans son domaine de compétence, peut apporter. Les compétences de la commission recherche sont précisées dans l'article 24 des statuts de l'Université des Antilles reprenant les articles L.712-6.1 et L.712-4 du Code de l'éducation. On y retrouve principalement la répartition des moyens destinés à la recherche, la définition des règles de fonctionnement des laboratoires, notamment les conventionnements avec les organismes de recherche, l'adoption des mesures permettant le développement des activités et la diffusion de la culture scientifique, bien sûr, au service de nos étudiants.

Sur ce dernier aspect, notamment de diffusion, nous avons la chance d'avoir des collègues BIATSS en informatique élus au sein de la CR. Leurs compétences et savoirs devront nous permettre de mettre en avant les travaux menés par nos doctorants, jeunes docteurs, chercheurs et enseignants chercheurs. Le pôle Martinique doit pouvoir afficher son potentiel aux yeux de tous.

Je souhaiterais également pouvoir réaliser des espaces d'échanges à destination des enseignants chercheurs et chercheurs au sein desquels les dispositifs, notamment de financement, de contrats doctoraux seront présentés – dispositifs tels que Cifre, de l'accompagnement de la collectivité régionale de Martinique et possibilité de financement liés aux organismes de recherche aussi. Comme vous le savez, notre Université a la particularité d'être structurée dans sa dimension recherche en deux CR. Je souhaiterais, si les membres du CAC m'accordent leur confiance aujourd'hui, travailler en partenariat en bonne intelligence avec la CR 971 car notre recherche a tout à gagner à avancer unis et coordonnés.

Enfin, je souhaiterais également échanger avec les directeurs de laboratoires, petits et grands (« petits et grands », c'est les laboratoires, pas les directeurs...). Je les rencontrerais régulièrement afin d'intégrer leurs problématiques.

Il y a de nombreux chantiers qui arrivent. Je pense pouvoir impulser une nouvelle dynamique afin qu'avec l'aide de toutes et de tous, avec l'addition de toutes les compétences et ce quel que soit le corps d'appartenance – enseignants-chercheurs, enseignants, BIATSS, étudiants, personnalités extérieures – de pouvoir les instruire et les finaliser.

Je vous remercie pour votre attention.

Monsieur le Président

Comme tout à l'heure à la suite de cette déclaration, nous allons procéder aux opérations de vote chacun de son côté ? Des deux côtés de l'UA, en Martinique et en Guadeloupe. On se retrouve tout à l'heure avec les résultats. Merci ? à tout à l'heure.

[Temps du vote 00'47'52 à 01'05'22]

Monsieur le Président

Bien. Nous avons terminé sur la Guadeloupe. En Martinique, c'est fait ?

Martinique

Oui, c'est terminé.

Monsieur le Président

Très bien. Je vous annonce les résultats. Nous avons une collègue qui nous a rejoints et donc nous sommes passés de 27 à 28 votants. Nous avons recueilli 26 voix en faveur de Monsieur Roos et 2 votes blancs.

Martinique

En Martinique, 25 votants, 22 voix pour Monsieur Roos et 3 blancs.

Monsieur le Président

Cela fait 22 + 26, 48 suffrages exprimés en faveur de Monsieur Roos. Monsieur Roos est élu vice-président de la commission de la recherche du pôle Martinique. Merci beaucoup.

4a) Élection VP CFVU Martinique

Chers collègues, on va continuer avec l'élection du vice-président de la CFVU du pôle Martinique. On reste en Martinique. C'est le professeur Chali qui a été proposé par la CFVU du pôle Martinique. Je vais lui demander, s'il est présent (je crois que oui), s'il souhaite prendre la parole pour dix minutes maximum avant de passer aux opérations de vote. Je vous laisse la parole.

Monsieur Jean-Georges CHALI, PR

Président, vous m'entendez ?

Monsieur le Président

On vous entend parfaitement.

Monsieur Jean-Georges CHALI, PR

Je ne serai pas très très long. Juste me présenter pour les collègues de Guadeloupe qui ne me connaissent pas. Je suis Jean-Georges Chali. J'ai fait toutes mes classes, pratiquement à l'Université des Antilles. À l'époque de la Guyane. Je suis parti un instant et je suis revenu pour être enfin recruté à l'Université des Antilles et de la Guyane. J'ai été doyen de la faculté des lettres de 2000 à 2005. J'ai été réélu cette année à la faculté de droit et de la faculté des lettres. J'ai participé à toutes les instances pratiquement de l'Université, la CFVU, le CAC, le conseil d'administration de l'Université à l'époque. Et puis bien entendu, j'ai été vice-président de la formation continue sous la mandature de Madame Mence-Caster. Voilà, je suis, comment dire, rompu à la tâche de l'administration et de la direction. C'est pour cela que j'ai essayé de me présenter à la CFVU pour faire avancer les dossiers de nos composantes et de toutes nos composantes, pôle Martinique et pôle Guadeloupe compris, puisqu'il s'agit bien entendu de travailler en transversalité et de façon fédérative.

Voilà pour ce qui est de mon expérience en termes d'enseignant qui a su donner à l'Université son temps pour permettre l'évolution de cette université. C'est bien pour cela que je reviens ici pour vous demander vos suffrages et votre confiance pour nous permettre d'avancer.

Monsieur le Président, j'en ai terminé. Je vous remercie.

Monsieur le Président

Merci Professeur. Nous allons passer aux opérations simultanément sur les deux pôles. On se retrouve dans quelques instants.

[Temps du vote de 01'09'50 à 01'27'08]

Monsieur le Président

Monsieur le Vice-président, vous avez terminé de votre côté ?

Martinique

Oui, Monsieur le Président. En Martinique, Monsieur le Professeur Chali, 19 voix, 6 blancs pour 27 votants.

Monsieur le Président

Pour la Guadeloupe, nous avons 21 suffrages en faveur de Monsieur Chali et 7 bulletins blancs, ce qui fait 40 suffrages en faveur de Monsieur Chali. Le Professeur Chali est donc élu vice-président de la CFVU du pôle Martinique. Merci beaucoup.

4a) Élection VP CFVU Martinique

Monsieur le Président

Nous allons donc continuer sur notre lancée avec cette fois-ci l'élection pour la vice-présidence de la CFVU du pôle Guadeloupe. Je vais laisser la parole au professeur Guylène Aurore qui a été proposée par la CFVU de Guadeloupe. Professeur, vous avez la parole.

Madame Guylène AURORE, PR

Merci Monsieur le Président. Est-ce que vous m'entendez en Martinique ?

Martinique

Oui, nous vous entendons.

Madame Guylène AURORE

Très bien, merci. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du CAC, vous tous, membres de qualité, j'ai l'honneur de vous présenter ma candidature à la vice-présidence de la CFVU sur la base de ma profession de foi remise aux électeurs le 13 décembre 2021. Je suis recrutée à l'Université des Antilles, anciennement UAG, depuis 30 ans. J'ai assumé de nombreuses responsabilités administratives, successivement directeur adjoint, administrateur provisoire de l'IUT durant cette période transitoire lors de la scission de notre Université, administrateur provisoire puis directeur de l'IUT de la Guadeloupe. Des missions m'ont été confiées. J'ai été chargée de mission de l'Université Entreprises pendant près de dix ans. J'ai participé à la création de l'antenne de l'IUT de Kourou (antenne de Saint-Claude), et plus récemment, j'ai été chargée de mission à préfiguration du campus de Claude Jacob et chargée d'une mission de formation continue et alternance.

Ces fonctions m'ont permis de participer, en tant qu'élue mais aussi en tant que membre invitée, aux différentes instances de l'Université, également de travailler pour la réussite de nos étudiants et dans le cadre de leurs projets collectifs. La CFVU reste l'instance qui m'attire le plus car elle correspond à des valeurs de respect, d'ouverture, d'écoute, d'aide et de partage. En effet, cette instance est consultée sur la politique pédagogique et sur toutes les questions relatives aux formations et conditions de vie et d'étude des étudiants.

Professeure des universités, actuellement directrice de l'IUT de la Guadeloupe, je porte le projet centré sur une fonction fondamentale de son enseignement et la réussite du plus grand nombre d'étudiants. Les actions s'inscrivant dans la politique annoncée par le président de l'UA (Professeur Geoffroy), celles-ci lui sont à placer l'étudiant au cœur de nos préoccupations en améliorant des initiatives en faveur de sa réussite et en soutenant une offre de formation pluridisciplinaire répondant aux besoins du tissu économique de notre territoire.

Mon projet s'articule autour de trois axes. Le premier consiste à poursuivre l'élaboration d'une offre de formation de qualité. Avec tous les membres de la CFVU, nous soutiendrons la mise en place d'une offre de formation respectueuse de la pluridisciplinarité et adaptée aux besoins de chaque composante. Ensemble, nous poursuivrons le processus d'accréditation en cours pour finaliser l'offre de formation. Nous veillerons à la mise en place de conseils de perfectionnement, chaque mention de diplôme. Nous veillerons également à la mise en place du complément de diplôme qui facilitera la lisibilité de notre offre de formation en termes de compétences et de parcours. Nous tacherons de renforcer la politique de langue volontariste affichée par notre gouvernance, avec la généralisation dans les maquettes de la certification en langues pour les licences, à l'instar des Licences professionnelles et des BUT pour lesquels cette certification est obligatoire depuis cette rentrée 2021. Pour nos étudiants c'est un sésame pour accroître leur mobilité à l'étranger dans le cadre de leur formation et faciliter leur insertion professionnelle.

Enfin, nous inciterons chaque composante à mettre en place un portfolio permettant à chaque étudiant de s'auto-évaluer et de construire autour de ses compétences un parcours de réussite. Le deuxième axe consiste à poursuivre le développement de l'alternance et développer l'offre tout au long de la vie. Il s'agira d'inciter les composantes à la diversification d'une offre de formation par alternance pour nos jeunes étudiants, mais aussi tout au long de la vie, à destination de multiples publics, tout en répondant là aussi aux besoins sociétaux de notre territoire. Le troisième axe consistera à améliorer la qualité de vie et d'études. C'est important à mon sens. En effet, l'amélioration de la vie étudiante et de la vie sur nos campus doit constituer notre priorité. La culture, l'art, la santé, le sport, le bien-être sont des vecteurs d'épanouissement au sein de notre université. Le mieux-être des étudiants favorisera la dynamique des campus avec des espaces partagés, des lieux de vie et d'émulation. Nous soutiendrons les projets des étudiants, d'associations et les initiatives collectives des étudiants en reconnaissant l'engagement étudiant, ce qui permettra à nos différents campus d'être de vrais de vie pour tous. Pendant cette mandature, mon engagement sera de dynamiser, de fédérer un travail collaboratif avec toutes les composantes du pôle. Le travail s'appuiera sur des échanges réguliers favorisant l'émergence des idées, l'émulation créative et l'innovation.

Soyez convaincus que je mettrai toutes mes compétences acquises dans mes autres missions, pour conduire dans l'intérêt collectif à dessiner des missions qui incombent à la CFVU. Dans le contexte actuel et face aux projets majeurs de l'enseignement supérieur, c'est en équipe que je porterai au poste de VP CFVU, l'ambition de notre établissement avec l'expérience nécessaire et l'engagement de tous ses membres. Aussi, dans une volonté de dialogue de proximité, je suis prête à relever les nouveaux défis qui nous attendent si vous me faites l'honneur de me confier la vice-présidence de la CFVU du pôle Guadeloupe. Je vous remercie pour votre attention.

Monsieur le Président

Merci beaucoup Madame le Professeur Aurore. Nous allons passer aux opérations de vote simultanément. À tout à l'heure pour la Martinique.

[Temps de vote de 01'33'59 à 01'52'22]

Monsieur le Président

Le vote est fini en Guadeloupe. En Martinique, vous avez terminé, je crois aussi ?

Martinique

Oui, Monsieur le Président, c'était terminé. 25 votants, 25 voix, 0 blanc.

Monsieur le Président

Bien merci beaucoup. En Guadeloupe, on a 26 voix en faveur du Professeur Aurore et 2 bulletins blancs, ce qui fait $26 + 25 = 51$ voix en faveur du Professeur Aurore. Elle est donc élue vice-présidente de CFVU du pôle Guadeloupe. Merci beaucoup.

On va passer à l'élection des VP étudiants. J'en profite juste avant pour vous dire que c'était un peu le message qui a été donné par l'ensemble des vice-présidents élus, mais il est important que les deux CFVU travaillent de concert le plus souvent possible, notamment par des visioconférences ou des liens Zoom et les commissions de la recherche également. C'est une recommandation du HCERES de trouver des méthodes de travail, des liens entre les deux territoires pour qu'on ne travaille pas séparément, chacun ignorant superbement l'autre. L'idée est de vraiment travailler ensemble. Nous sommes une seule université. Cela passera certainement par une modification de notre règlement intérieur, mais on va d'abord expérimenter les choses (les VP auront donc la liberté d'expérimenter les différentes méthodologies de travail avec le voisin), puis nous discuterons en CAC, nous voterons, cela passera au CA et on va l'inscrire dans le fonctionnement de notre règlement intérieur a minima, voire nos statuts. Encore une fois, c'est une recommandation du HCEERS, mais qui a du sens parce qu'on ne peut pas travailler comme ça chacun de son côté, sans savoir ce que l'autre fait. C'est contre-productif.

Voilà, maintenant c'était une petite remarque. Maintenant, on va passer au vote étudiant.

4c) Élection VP Étudiant du pôle Guadeloupe

Monsieur le Président

Comme je vous l'ai dit, pour la Martinique, nous n'avons pas réussi à avoir un candidat proposé par la CFVU et la CR. L'appel à candidatures a été relancé. Je n'ai pas de doute que nous y arriverons très rapidement.

Pour la Guadeloupe, c'est fait. La CR et la CFVU ont proposé un candidat, donc il s'agit de Monsieur Ethan Rinaldo. Je vais lui laisser la parole s'il le souhaite, comme pour les autres vice-présidents candidats pour dix minutes maximum. Monsieur Rinaldo, si vous voulez parler.

Monsieur Ethan RINALDO, étudiant 971

Monsieur le Président, chers collègues, bonjour à toutes et à tous. J'ai l'honneur de vous présenter ma candidature à la vice-présidence Étudiant du pôle Guadeloupe de l'Université des Antilles. Ma présentation sera brève. Je ferai un point rapide tout d'abord sur mon parcours, mon parcours académique et mon parcours associatif, puis je ferai part de mon projet à la vice-présidence étudiante du pôle.

Mon parcours académique est assez atypique puisque j'ai été scolarisé à domicile jusqu'à l'âge de quinze ans, âge auquel j'ai passé mon baccalauréat général scientifique. Puis, à l'âge de seize ans, j'ai intégré l'Université des Antilles en licence de mathématiques. J'ai été major cinq semestres consécutifs (six, si les résultats me sont favorables), et j'ai également en parallèle effectué une deuxième année de physique durant ma deuxième année de mathématiques. Au cours de mes études, j'ai été engagé du point de vue associatif. Je suis actuellement engagé dans trois associations. Tout d'abord, l'association Wi-Bash, association étudiante d'informatique de l'Université des Antilles, avec laquelle j'ai participé à pas mal de projets, notamment le codingame, un concours de programmation qu'on a organisé il y a deux ans, qui a rassemblé des étudiants, des enseignants, des étudiants des classes préparatoires et même des professionnels (c'était juste avant le confinement). Je suis aussi au conseil d'administration du Parc numérique, une fédération d'associations qui agit dans les outre-mer et en Ile de France, et qui lutte contre la fracture numérique et l'électronisme. Et enfin, je suis aussi engagé auprès de l'association Marise Project, avec laquelle j'ai organisé gwada Girls Tech Day un événement de promotion des métiers du numérique auprès des jeunes femmes qui ne sont pas toujours très bien représentées dans ce métier.

Je vais vous faire un rapide topo sur le pôle Guadeloupe. Le pôle Guadeloupe, c'est pas moins de 8000 étudiants répartis sur 3 campus et c'est aussi de nombreux services proposés pour ses étudiants. Je ne vais pas tous les citer, mais en particulier, on va s'intéresser dans cette présentation au bureau d'une étudiante, au bureau d'aide à l'insertion professionnelle, à la mission Vie des campus et également au tout nouveau pôle RSU qui a été créé. En premier lieu, tout d'abord le BVE, qui a pour but d'accompagner les étudiants et les associations sur les questions de vie étudiante. J'aurai quelques propositions. Tout d'abord, renforcer le lien entre le BVE et les associations pour mieux informer et former, pour la constitution FSDIE notamment, diffuser plus efficacement les informations concernant les aides disponibles aux étudiants qui sont dans le besoin, dans des situations de précarité. Ce sera fait également en collaboration avec le pôle RSU que ça concerne directement. Et enfin, proposer des campagnes de sensibilisation sur les thématiques actuelles (l'inclusion, le handicap), communiquer et sensibiliser. Pour le BAIP, qui a pour charge d'aider les étudiants dans leur recherche de stages et d'alternance, et les accompagner jusqu'à l'insertion professionnelle, tout d'abord c'est de proposer la mise en place de formations liées au développement personnel, mais aussi au développement de compétences comportementales et à la gestion du stress. Également, la création d'ateliers de rédaction de CV, de portfolios, de lettres de motivation, de CV innovants. Créer, si cela est possible, un réseau d'entreprises prêtes à accueillir les étudiants en stage en alternance. C'est un problème assez récurrent. Beaucoup d'étudiants ne trouvent pas facilement des entreprises pour leurs stages, quelle que soit la filière, et l'idée serait d'avoir des partenaires, des entreprises qui seraient déjà prêtes à les accueillir. Organiser aussi, au niveau du BAIP, des sessions d'entraînement aux entretiens professionnels, des entretiens fictifs, notamment les entretiens d'embauche, puisque c'est un exercice périlleux, donc les aider à se mettre en valeur et à éviter les pièges inhérents à cet exercice. Et enfin, faire de la sensibilisation à l'entrepreneuriat (qui est très important), notamment par le biais de la création d'un défi start-up où les étudiants pourraient créer une start-up virtuelle, donc pas la créer réellement mais faire les démarches, créer un dossier qui serait en concours, et éventuellement pourquoi pas, si on trouve des partenaires, financer ceux qui ont gagné. Pour la mission Vie des campus, ma proposition sera d'étendre la collaboration avec les associations étudiantes. C'est très important qu'elles soient impliquées dans l'animation de la vie des campus. Également, à l'instar de ce qu'a fait la gouvernance avec la masterclass de l'artiste engagée Kerozen, c'est de proposer des événements avec des artistes locaux pour promouvoir la culture locale. Et enfin, la création de clubs, notamment des clubs de sciences, des cénacles, d'informatique, si possible, en collaboration avec le VP Culture.

Un petit point également sur le pôle RSU (dont j'ai déjà parlé) qui a pour but de sensibiliser et d'informer, pour la responsabilité civile, l'égalité des droits et la solidarité. Je suis convaincu que les élus étudiants doivent travailler main dans la main avec ce nouveau pôle. Notre tâche sera, entre autres, bien évidemment, d'accompagner les étudiants vulnérables dans les situations de grande précarité ; traiter les situations conflictuelles, notamment les cas de harcèlement ; et enfin lutter contre les inégalités femmes/hommes.

Je finirai ma présentation sur quelques propositions, qui ne sont pas liées aux services de l'Université en particulier, mais qui me tiennent à cœur. C'est d'instaurer des challenges étudiants (je pense que c'est important pour l'émulation, que les étudiants puissent s'affronter, voir leurs compétences se mesurer aux autres) ; créer un parc d'audio-visuel par les étudiants pour les étudiants (des MOOCs pour ceux qui savent ce que c'est, du tutorat 2.0, j'ai une fibre numérique assez importante et je pense que ça peut être intéressant si les étudiants font créer eux-mêmes leur propre contenu pédagogique qui pourra servir aux générations d'après). En ce qui concerne les associations, c'est la création d'une base de données, d'un historique associatif, pour éviter que chaque année, les associations soient obligées de ressortir toujours les mêmes documents qu'on leur demande, qui n'arrivent pas forcément toujours à fournir à temps, donc un historique des bureaux et des différents documents qu'ils présentent. Pour les licences, réinstaurer les semestres pairs de quatre mois, en particulier en troisième année, où l'expérimentation du stage au début du semestre n'a pas toujours été un succès malheureusement, donc proposer de mettre le stage de troisième année (pour les formations qui l'ont) à la fin du semestre et remettre un semestre de trois mois. La création d'une distinction au mérite de l'Université des Antilles, un label d'excellence pour les étudiants vraiment méritants, que ce soit pour leur parcours académique et leur engagement étudiant. Et enfin, quelque chose que j'ai déjà entamé à l'UFR SEN, c'est la constitution d'un livret d'annales. Je vous remercie de votre attention.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Nous passons aux opérations de vote sur les deux pôles. À tout à l'heure.

[Temps de vote de 02'03'36 à 02' 20'19]

Monsieur le Président

En Martinique, vous avez terminé le vote ?

Martinique

Nous avons terminé. 25 votants, 25 voix, 0 blanc.

Monsieur le Président

En Guadeloupe, nous avons sur les 28 suffrages, 27 votes en faveur de Monsieur Rinaldo et 1 bulletin blanc. Au total, Monsieur Rinaldo a 52 voix et 1 vote blanc. Il est donc élu vice-président Étudiant du pôle Guadeloupe. Merci beaucoup.

4c) Élection VP Étudiant Établissement

Monsieur le Président

Il nous reste à élire le vice-président au titre de l'établissement. Il y a eu une seule candidature, Monsieur Carl Rippon, qui est présent ici au niveau de la Guadeloupe. Je vais l'inviter à venir au

micro s'il le souhaite, pour dire quelques mots en dix minutes maximum, exactement comme son collègue.

Monsieur Carl RIPPON, étudiant 971

Monsieur le Président, Madame la DAJ, chers collègues du Conseil Académique de l'Université des Antilles, bonjour à toutes et à tous. Je suis ici pour vous présenter ma candidature pour le poste de VP chargé de la question étudiante pour l'Université des Antilles, plus communément appelée VPE.

Avant de vous parler de mon projet, de mes projets, je vais vous présenter brièvement mon parcours académique, celui d'étudiant, puis celui d'étudiant engagé. Je suis arrivé à l'Université des Antilles (à l'UAG d'ailleurs) en 2014. J'ai commencé avec une licence en économie gestion à l'UFR SJE, suivie d'un master en économie appliquée, et je suis actuellement doctorant en sciences économiques. Mon parcours d'étudiant engagé, j'ai été élu étudiant au conseil de l'UFR SJE de 2018 à 2020, puis élu à la CFVU de 2018 à 2021 et en ce moment. Membre actif de l'association Phénix, le Mouvement universitaire des étudiants de la Faculté SJE depuis 2018 et président, cette association a organisé et a créé le concours d'éloquence de l'Université des Antilles en 2019, puis l'a de nouveau effectué en 2020. Un concours pendant lequel nous avons eu le plaisir d'accueillir des étudiants du pôle Martinique et du pôle Guadeloupe pour qu'ils s'affrontent lors de joutes oratoires, et un concours à visée nationale, parce que le gagnant de ce concours était qualifié pour le concours national.

Ensuite, qu'est-ce qu'un VPE ? Le VPE est, dans une université, le garant de la citoyenneté estudiantine. Lorsqu'on leur parle de citoyenneté, c'est d'abord le travail des étudiants, qu'ils puissent le faire dans de bonnes conditions, et s'il y a un problème, ils peuvent se tourner vers leur VPE qui représente, avec la direction, enfin, qui est le représentant étudiant au niveau de la direction. Faire en sorte que les étudiants, donc les usagers, puissent étudier dans de bonnes conditions et mettre en avant toutes sortes d'éléments tels que la lutte contre les formes de discriminations, mettre en avant la solidarité, le fonds du FSDIE et la mise en avant de projets tels qu'une épicerie solidaire.

Ensuite, mon premier projet, qui a déjà eu lieu par le passé sous le mandat du Professeur Janky, c'est la formation des représentants étudiants. Nous avons pu échanger avec le président et d'autres étudiants du pôle Martinique et du pôle Guadeloupe et il nous est apparu évident qu'il fallait de nouveau l'effectuer. L'objectif de cette formation est de donner aux représentants étudiants les clés leur permettant d'accomplir leur mission (quel est le fonctionnement de l'Université ? Quels sont les services proposés ?), parce que nous avons pu nous rendre compte que beaucoup d'étudiants se présentent avec beaucoup de bonne volonté, sauf qu'il est très compliqué d'effectuer sa mission lorsqu'on ne connaît pas le contenu de l'université, donc quels sont les rôles et les obligations des étudiants, échanger entre élus étudiants guadeloupéens et martiniquais sur les spécificités de nos pôles, comprendre ce qui fonctionne mieux chez l'un et chez l'autre pour l'appliquer chez soi, et enfin, favoriser la cohésion entre élus étudiants et les pôles universitaires.

Le deuxième projet que je vais mettre en place, c'est un projet qui existe dans quelques universités en France hexagonale, c'est l'assemblée des élus étudiants. Parce que, quand je parle de fonctionnement de l'université, peu d'élus étudiants des conseils centraux se rendent compte qu'ils sont le relais à la CFVU des élus étudiants des composantes. Et, s'il n'y a pas un échange optimal entre les deux, si on se retrouve à voter des décisions qui ne sont pas dans l'intérêt des étudiants des composantes, c'est difficile d'expliquer. En tant qu'ancien élu étudiant de l'UFR SJE, parfois on n'est pas forcément sur la même longueur d'onde, sachant que nous ne sommes que six à la CFVU et donc c'est compliqué de représenter toutes les composantes. Donc, mettre en place une assemblée des élus étudiants ainsi qu'une charte visant à assurer son bon fonctionnement pour faire le lien entre les VPE Guadeloupe, Martinique, Établissement, les

étudiants des conseils centraux et les élus étudiants des composantes. Bien sûr, les représentants associatifs ainsi que les BVE Guadeloupe et Martinique seraient invités. Cet espace doit être un lieu de concertation entre tous les élus étudiant d'un même pôle universitaire pour permettre une meilleure volonté des questions et problématiques rencontrées par les étudiants. Et enfin, ce serait une possibilité pour la direction de l'Université de consulter cette assemblée pour des sujets ou projets concernant la vie étudiante.

Enfin, je finirai par un dernier point que j'ai appelé « partenariat » pour faire simple. Nous avons pu avoir au préalable, avec les élus étudiants et de représentants associatifs, une rencontre avec le nouveau pôle au niveau de la direction, le VP Culture. Un de mes objectifs serait de faire en sorte que la carte étudiante multi-services devienne, entre guillemets, un vrai « pass culture », qu'on puisse avoir accès à des réductions pour des événements tels que des pièces de théâtre, des concerts, aller au cinéma (ce qui est déjà le cas dans certains cinémas) ou aller au musée, donc tout ce qui concerne la culture antillaise. À terme, il faudrait aussi remettre en place des événements tels que le job dating qui a pu avoir lieu après le covid, parce qu'on a pu voir que beaucoup d'étudiants cherchaient des jobs, parce que beaucoup d'étudiants sont dans des situations précaires. C'est aussi le rôle des étudiants et des VPE d'accompagner ces étudiants, soit de les rediriger vers les services adaptés, soit d'en parler avec la direction parce qu'on est l'interlocuteur privilégié. Donc, des événements tels que des job datings en partenariat avec Pôle Emploi, pour permettre à des étudiants d'avoir un job.

Voilà, merci pour votre attention.

Monsieur le Président

Merci Monsieur Rippon. Nous allons passer aux opérations de vote sur les deux pôles et on se retrouve dans quelques instants.

[Temps de vote de 02'28'41 à 02'46'00]

Monsieur le Président

Monsieur le Vice-président, est-ce que vous avez terminé en Martinique ?

Martinique

Monsieur le Président, nous avons terminé. Je vous signale l'arrivée d'un membre en cours de vote. A 11 h 05, on était à 26 votants.

Monsieur le Président

D'accord.

Martinique

Donc, a obtenu Monsieur Rippon Carl, 25 voix, non, excusez-moi, 21 voix et 5 blancs.

Monsieur le Président

Très bien. En Guadeloupe, 28 voix en faveur de Monsieur Rippon et 0 blanc. vous étiez à 21 voix, plus 28, cela fait 49. Monsieur Rippon est élu vice-président Étudiant de l'Université des Antilles. Félicitations à tous les vice-présidents. Il y en a eu six qui ont été élus. Encore une fois, l'appel à candidature court toujours pour le VP Étudiant du pôle Martinique et j'espère qu'il sera fructueux. C'est important qu'on soit au complet. Monsieur Rippon l'a dit et je l'avais signalé aux étudiants dans une réunion avec les élus, on va prendre en charge cette formation qui sera

nourrie par les réflexions des étudiants eux-mêmes. j'attends donc qu'on ait un vice-président, Étudiant du pôle Martinique pour lancer vraiment les débats, et prendre des décisions surtout. Je rappelle que les vice-présidents Étudiants sont élus pour deux ans et demi parce que le mandat des étudiants au sein des conseils est égal à la moitié de la mandature. Ces vice-présidents, seront renouvelés d'ici la moitié du mandat.

Une petite information pratique, qui n'a rien à voir avec l'élection de ce jour, on ne savait pas exactement le temps que ça allait prendre. Cela aurait pu être plus long, il aurait pu y avoir deux tours, etc. On avait prévu des repas sur les deux pôles qui devraient être livrés aux alentours de midi. Là, il est 11h36. Nous allons terminer la séance et vous pourrez les récupérer. En tout cas, sachez qu'on avait prévu des repas pour l'ensemble des membres du conseil académique. Vous pouvez donc attendre ou venir les récupérer quand ils sont arrivés, en vous renseignant auprès des de l'administration, en Martinique comme en Guadeloupe.

Voilà, je tiens à vous remercier pour votre présence mais aussi pour vos votes qui ont permis d'élire nos vice-présidents afin qu'on travaille. Les commissions sont des instances de proximité, elles sont indispensables. Et donc j'espère qu'on arrivera à travailler en bonne intelligence, particulièrement entre les deux pôles universitaires. C'est fondamental. Merci à vous. Bon Appétit.

Fin de séance

* * *